

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le**17 MARS 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
tribunal de commerce de Bruxelles
Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

N° d'entreprise : **0765 297 039****Nom**

(en entier) : **FONDATION HEARTFULNESS, Fondation d'utilité
publique**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **Avenue de Broqueville, 40 - 1200 Woluwé-Saint-Lambert****Objet de l'acte : Modification du conseil d'administration**

Par décision du Conseil d'administration du 12 août 2025, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Démission et décharge d'administrateurs :

- Madame Florence de Fooz ;
- Madame Sarah Claudine Maillet-Roy.

Démission de Monsieur Reto Schlegel en sa qualité de membre du comité consultatif.

Nomination d'administrateurs :

- Madame Christine Françoise M. Brédat, domiciliée à 6532 Ragnies, Rue du Tambourine 17 ;
- Madame Alka Pareek, domiciliée à 3001 Leuven, Gaston Feremaanslaan 11 ;
- Monsieur Arturs Alksnis remplace Madame Florence de Fooz comme président ;
- Madame Christine Françoise M. Brédat remplace Monsieur Arturs Alksnis comme vice-présidente ;
- Madame Florence de Fooz devient membre du comité consultatif.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).